

PRODUIT: ANTI-GEL POUR CONDUITS D'ESSENCE

NO DE STOCK: 4096

**SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

RÉFÉRENCE DU FABRICANT..... LES ENTREPRISES KLEEN-FLO TUMBLER LIMITEE  
75 ADVANCE BLVD. BRAMPTON, ON  
L6T 4N1  
905-793-4311

NOM DU PRODUIT..... ANTIGEL ET CONDITIONNEUR DE CONDUITS D'ESSENCE POUR INJECTEURS

CODE DU PRODUIT..... 409

FORMULE CHIMIQUE..... MÉLANGE.

FAMILLE CHIMIQUE..... HYDROCARBON.

POIDS MOLÉCULAIRE..... MÉLANGE.

UTILISATION DE MATÉRIEL..... SOLVANT/NETTOYEUR

N ° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE..... CANUTEC: 613-996-6666

**DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS:** Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

**SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS**

MOT INDICATEUR..... DANGER.

CLASSIFICATION DES RISQUES..... LIQUIDES INFLAMMABLES — CATÉGORIE 2. IRRITATION CUTANÉE — CATÉGORIE 2. IRRITATION OCULAIRE — CATÉGORIE 2A. TOXICITÉ AIGÜE (PAR VOIE ORALE) DE CATÉGORIE 5. TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES — EXPOSITION UNIQUE — CATÉGORIE 3. TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES — EXPOSITIONS RÉPÉTÉES — CATÉGORIE 2. DANGER PAR ASPIRATION — CATÉGORIE 1.

MENTION DE DANGER..... H225 LIQUIDE ET VAPEURS TRÈS INFLAMMABLES. H304 PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PÉNÉTRATION DANS LES VOIES RESPIRATOIRES. H315 PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. H319 PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX. H332 NOCIF PAR INHALATION. H335 PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. H336 PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU DES VERTIGES. H373 RISQUE PRESUME D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES À LA SUITE D'EXPOSITIONS RÉPÉTÉES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGÉE.

CONSEIL DE PRUDENCE..... P210, TENIR À L'ÉCART DE LA CHALEUR, DES SURFACES CHAUDES, DES ÉTINCELLES, DES FLAMMES NUES ET DE TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION. NE PAS FUMER. P233 MAINTENIR LE RÉCIPIENT FERMÉ DE MANIÈRE ÉTANCHE. P240 MISE À LA TERRE/LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE DU RÉCIPIENT ET DU MATÉRIEL DE RÉCEPTION. P241 UTILISER DU MATÉRIEL ÉLECTRIQUE/DE VENTILATION/D'ÉCLAIRAGE/ ANTIDÉFLAGRANT. P242 NE PAS UTILISER D'OUTILS PRODUISANT DES ÉTINCELLES. P243 PRENDRE DES MESURES DE PRÉCAUTION CONTRE LES DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES. P260 NE PAS RESPIRER LES POUSSIÈRES/FUMÉES/GAZ/BROUILLARDS/VAPEURS/ AÉROSOLS. P264 SE LAVER... SOIGNEUSEMENT APRES MANIPULATION. P271 UTILISER SEULEMENT EN PLEIN AIR OU DANS UN ENDROIT BIEN VENTILÉ. P273 ÉVITER LE REJET DANS L'ENVIRONNEMENT. P280 PORTEZ GANTS DE PROTECTION/PROTECTIVE CLOTHING/UNE PROTECTION/VISAGE. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: APPELER IMMÉDIATEMENT UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (OU LES CHEVEUX): ENLEVER IMMÉDIATEMENT LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS. RINCER LA PEAU À L'EAU/SE DOUCHER. P304+P312 EN CAS D'INHALATION: APPELER UN CENTRE ANTIPOISON/ UN MÉDECIN/ EN CAS DE MALAISE. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: TRANSPORTER LA VICTIME À L'EXTÉRIEUR ET LA MAINTENIR AU REPOS DANS UNE POSITION OÙ ELLE PEUT CONFORTABLEMENT RESPIRER. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER AVEC PRÉCAUTION À L'EAU PENDANT PLUSIEURS MINUTES. ENLEVER LES LENTILLES DE CONTACT SI LA VICTIME EN PORTE ET SI ELLES PEUVENT ÊTRE FACILEMENT ENLEVÉES. CONTINUER À RINCER. P312 APPELER UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN EN CAS DE MALAISE. P331 NE PAS FAIRE VOMIR. P337+P313 SI L'IRRITATION DES YEUX PERSISTE: DEMANDER UN AVIS MEDICAL/CONSULTER UN MEDECIN. P340 TRANSPORTER LA VICTIME À L'EXTÉRIEUR ET LA MAINTENIR

PRODUIT: ANTIGEL POUR CONDUITS D'ESSENCE

NO DE STOCK: 4096

**SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS**

CONSEIL DE PRUDENCE..... AU REPOS DANS UNE POSITION OÙ ELLE PEUT CONFORTABLEMENT RESPIRER. P370+P378 EN CAS D'INCENDIE: UTILISER ... POUR L'EXTINCTION. P403+P233 STOCKER DANS UN ENDROIT BIEN VENTILÉ. MAINTENIR LE RÉCIPIENT FERMÉ DE MANIÈRE ÉTANCHE. P403+P235 STOCKER DANS UN ENDROIT BIEN VENTILÉ. TENIR AU FRAIS. P405 MAGASIN FERMÉ À CLÉ. P501 ÉLIMINER LE CONTENU/RÉCIPIENT SELON TOUS LES RÈGLEMENTS APPLICABLES.

AUTRES DANGERS..... VAPEURS PEUVENT S'ACCUMULER DANS LES ZONES BASSES. PEUT FORMER DES PEROXYDES EXPLOSIFS. TOXIQUE POUR LA VIE AQUATIQUE AVEC EFFETS DE LONGUE DURÉE.

**SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

| INGRÉDIENTS DANGEREUX | # CAS     | Wt. %  |
|-----------------------|-----------|--------|
| ALCOOL ISOPROPYLE     | 67-63-0   | 80-100 |
| XYLENE                | 1330-20-7 | 10-30  |

Les concentrations exactes des produits chimiques énumérés ci-dessus sont retenues en tant que secret commercial.

**SECTION 04: PREMIERS SECOURS**

CONSEILS GÉNÉRAUX :..... CONSULTER UN MÉDECIN. MONTRER CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CHEZ LE MÉDECIN EN PRÉSENCE. SORTIR DE LA ZONE DANGEREUSE.

S'IL EST INHALÉ :..... S'IL EST RESPIRÉ IN, DÉPLACER LA PERSONNE À L'AIR FRAIS. SI ELLE NE RESPIRE PAS, PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. CONSULTER UN MÉDECIN.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :.... L'AVER AU LARGE AVEC BEAUCOUP D'EAU ET DU SAVON. CONSULTER UN MÉDECIN.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :. L'AVER LES YEUX AVEC UNE QUANTITÉ ABONDANTE D'EAU.

EN CAS D'INGESTION :..... NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS DONNER QUOI QUE CE SOIT PAR LA BOUCHE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE. RINCER LA BOUCHE AVEC DE L'EAU. CONSULTER UN MÉDECIN. N'ABANDONNEZ PAS VICTIME.

**SECTION 05: MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

INFLAMMABILITE..... INFLAMMABLE EN PRÉSENCE D'UNE SOURCE D'ALLUMAGE LORSQUE LA TEMPÉRATURE EST AU-DESSUS DU POINT D'ÉCLAIR. ÉLOIGNEZ-VOUS DE LA CHALEUR/DÉS ÉTINCELLES/DÉS FLAMMES/CHAUD DE SURFACE. NON FUMEUR.

D'EXTINCTION APPROPRIÉ..... CONVIENT POUR FEU ENVIRONNANT. LE DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE D'ALCOOL, BROUILLARD D'EAU.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX..... OXYDES DE CARBONE.

DANGERS PARTICULIERS DÉCOULANT : AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.

DE LA SUBSTANCE CHIMIQUE

PROCÉDURES SPÉCIALES..... ÉVACUER LA ZONE DANGEREUSE. PORTEZ UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION COMPLET INCLUANT UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME. EMPLOYEZ L'EAU POUR REFROIDIR DES RÉCIPIENTS.

**SECTION 06: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉGAGEMENTS OU DEVERSEMENTS ACCIDENTELS**

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES :..... UTILISER LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE. ÉVITER DE RESPIRER DES VAPEURS, DE BRUME OU DE GAZ. ASSURER UNE VENTILATION ADÉQUATE. SUPPRIMER TOUTE SOURCE D'IGNITION. ÉVACUER LE PERSONNEL VERS DES ZONES SÛRES. MÉFIEZ-VOUS DES VAPEURS S'ACCUMULENT POUR FORMER DES CONCENTRATIONS EXPLOSIVES. VAPEURS PEUVENT S'ACCUMULER DANS LES ZONES BASSES.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :. ÉVITER D'AVANTAGE DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT SI SÛRE DE LE FAIRE. NE LAISSEZ PAS PRODUIT ENTRER DRAINS. IL FAUT ÉVITER LES REJETS DANS L'ENVIRONNEMENT.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE ..... CONTENIR LE DÉVERSEMENT ET COLLECTER AVEC ASPIRATEUR ÉLECTRIQUE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE : PROTÉGÉE OU PAR BROSSAGE HUMIDE ET LE PLACE DANS LE RÉCIPIENT POUR ÉLIMINATION SELON LES RÉGLEMENTATIONS LOCALES.

**SECTION 07: MANIPULATION ET LE STOCKAGE**

PROCÉDURES DE MANUTENTION ET ..... MANIPULER CONFORMÉMENT AUX BONNES PRATIQUES DE SÉCURITÉ ET ÉQUIPEMENT D'HYGIÈNE INDUSTRIELLES. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. ÉVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD OU LES VAPEURS. PORTER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION LORS DE LA MANIPULATION. UTILISER

PRODUIT: ANTIGEL POUR CONDUITS D'ESSENCE

NO DE STOCK: 4096

**SECTION 07: MANIPULATION ET LE STOCKAGE**

PROCÉDURES DE MANUTENTION ET ..... UNE VENTILATION ADÉQUATE. ENTREPOSER DANS UN LIEU FRAIS ET SEC, A L'ÉCART DE LA CHALEUR, DES ÉTINCELLES ET DE LA FLAMME. PRENDRE DES MESURES POUR EMPÊCHER L'ACCUMULATION DES CHARGES ÉLECTROSTATIQUES.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... GARDER À L'ÉCART DES SOURCES DE CHALEUR, ÉTINCELLES, OU FLAMMES. PRENDRE GARDE DE NE PAS ENDOMMAGER LES CONTENANTS. GARDER LE RÉCIPIENT FERMÉ QUAND CELUI-CI N'EST PAS UTILISÉ. MAGASIN DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN VENTILÉ, LOIN DES RAYONS DIRECTS DU SOLEIL, DES SOURCES DE CHALEUR INTENSE, OU LORSQUE LA CONGÉLATION EST POSSIBLE.

**SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE**

| INGRÉDIENTS                 | TWA     | ACGIH TLV<br>STEL | PEL | OSHA PEL<br>STEL | REL | NIOSH                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------|---------|-------------------|-----|------------------|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ALCOOL ISOPROPYLE           | 200 ppm | 400 ppm           |     |                  |     |                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| XYLENE                      | 20 ppm  | 125 ppm           |     |                  |     |                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| CONTRÔLES D'INGÉNIERIE..... |         |                   |     |                  |     | S'ASSURER D'UNE BONNE VENTILATION GÉNÉRALE POUR GARDER LES CONCENTRATIONS DES VAPEURS ET DES BROUILLARDS À DES NIVEAUX INFÉRIEURS AUX LIMITES D'EXPOSITION.                                                                                                                 |
| GANTS/TYPE.....             |         |                   |     |                  |     | COMPLÉTER LE COSTUME DE PROTECTION CONTRE LES PRODUITS CHIMIQUES. LE TYPE D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION DOIT ÊTRE CHOISI SELON LA CONCENTRATION ET LA QUANTITÉ DE LA SUBSTANCE DANGEREUSE SUR LE LIEU DE TRAVAIL SPÉCIFIQUE. VÊTEMENTS DE PROTECTION IGNIFUGE ANTISTATIQUE.    |
| RESPIRATOIRE/TYPE.....      |         |                   |     |                  |     | UTILISER DES APPAREILS RESPIRATOIRES ANTI-POUSSIÈRES AGRÉÉS (AUX U.S.A. PAR LA NIOSH).                                                                                                                                                                                      |
| OEIL/ TYPE.....             |         |                   |     |                  |     | LUNETTES DE SÉCURITÉ ETANCHES (CHIMIQUES). ÉCRAN FACIAL.                                                                                                                                                                                                                    |
| MESURES D'HYGIÈNE.....      |         |                   |     |                  |     | UTILISEZ LA BONNE HYGIÈNE PERSONNELLE. SE LAVÉ LES MAINS AVANT DE MANGER, BOIRE, FUMER OU UTILISER LES TOILETTES. RETIRER RAPIDEMENT LES VÊTEMENTS SOUILLÉS ET LES LAVÉ SOIGNEUSEMENT AVANT DES RÉUTILISER. DOUCHE APRÈS LE TRAVAIL À L'AIDE DE BEAUCOUP D'EAU ET DU SAVON. |
| AUTRE/TYPE.....             |         |                   |     |                  |     | DOUCHE DE SÉCURITÉ ET DE LA STATION DE LAVAGE OCULAIRE DOIT ÊTRE SITUÉE PRÈS DU POSTE DE TRAVAIL.                                                                                                                                                                           |

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE..... LIQUIDE.

ODEUR..... ALCOHOL LIKE.

SEUIL DE L'ODEUR..... AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.

PH..... AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.

POINT DE FUSION/CONGÉLATION, POINT (C)..... C-88.

POINT D'ÉBULLITION..... 82-83 C.

POINT D'ÉCLAIR (C), MÉTHODE..... 12 C (ISOPROPYL ALCOHOL).

TAUX D'ÉVAPORATION..... 2.3 (nBuAc = 1).

INFLAMMABILITÉ (SOLIDES ET LES GAZ) NE S'APPLIQUE PAS.

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% ... PAR VOL.)..... 12 % (V).

SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% ... PAR VOL.)..... 2 % (V).

PRESSION DE VAPEUR (MMHG)..... 6.020 Pa (20C).

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)..... AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.

DENSITÉ (EAU=1)..... 0.796.

SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20 C)..... COMPLÈTEMENT MISCIBLE.

TEMPÉRATURE D'AUTO INFLAMMATION..... 425 (C).

: COEFFICIENT DE PARTAGE ..... AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.

N-OCTANOL/EAU

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION..... AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.

VISCOSITÉ..... AUCUNE DONNÉES DISPONIBLE.

**SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ**

RÉACTIVITÉ :..... UNE CHALEUR EXCESSIVE, LES ÉTINCELLES ET LES FLAMMES.

STABLE CHIMIQUEMENT:..... STABLE DANS DES CONDITIONS DE STOCKAGE RECOMMANDÉES.

RISQUE DE POLYMERISATION ..... VAPEURS PEUVENT FORMER UN MÉLANGE EXPLOSIF AVEC L'AIR.

DANGEREUSE.

CONDITIONS À ÉVITER:..... TENIR LOIN DE LA FLAMME NUE ET DES ÉTINCELLES.

MATIÈRES INCOMPATIBLES :..... AGENTS OXYDANTS FORTS.

PRODUIT: ANTIGEL POUR CONDUITS D'ESSENCE

NO DE STOCK: 4096

**SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE**

PRODUITS DANGEREUX DE ..... OXYDES DE CARBONE.  
DECOMPOSITION

**SECTION 11: DONNEES TOXICOLOGIQUES**

| INGRÉDIENTS                                    | LC50                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | LD50                  |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| ALCOOL ISOPROPYLE                              | INHALATION-RAT- 16000 ppm - 8h                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ORAL-RAT- >5000 MG/KG |
| XYLENE                                         | INHALATION-RAT- >20 mg/L                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | ORAL-RAT- >3523 mg/kg |
| TOXICITÉ AIGÜE :                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                       |
| DL50 PAR VOIE ORALE.....                       | VOIR CI-DESSUS.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                       |
| CL50 PAR INHALATION.....                       | VOIR CI-DESSUS.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                       |
| DL50 PAR VOIE CUTANÉE.....                     | LAPIN - 12800 MG/KG.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                       |
| CORROSION CUTANÉE/IRRITATION.....              | LAPIN - DOUX DE PRÉPARER LA PEAU.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                       |
| LÉSIONS OCULAIRES .....                        | LAPIN-EYE IRRITATION-24 h.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                       |
| GRAVES/IRRITATION OCULAIRE                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                       |
| SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU ..... CUTANÉE  | AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                       |
| MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES ..... GERMINALES | AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                       |
| CANCÉROGÉNICITÉ.....                           | CIRC: 3 - GROUPE 3: INCLASSABLE QUANT À SA CANCÉROGÉNÉCITÉ POUR L'HOMME . CIRC : 2 B - SUBSTANCES POSSIBLEMENT CANCÉROGÈNES POUR LES HUMAINS (L'ÉTHYLBENZÈNE).                                                                                                                                                                                                                                   |                       |
| TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION.....             | N'ALTÈRE PAS LA FERTILITÉ. NON TOXIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                       |
| EXPOSITION DE STOT-SINGLE.....                 | PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                       |
| STOT - EXPOSITION RÉPÉTÉE.....                 | AUCUNE DONNÉES DISPONIBLE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                       |
| DANGER PAR ASPIRATION.....                     | PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET PÉNÈTRE DANS LES VOIES RESPIRATOIRES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                       |
| EFFETS SUR LA SANTÉ.....                       | INHALATION - PEUT ÊTRE NOCIF PAR INHALATION. IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES CAUSES. INHALATION DE VAPEURS PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE ET VERTIGES. INGESTION - PEUT ÊTRE NOCIF SI AVALÉ. DANGER PAR ASPIRATION EN CAS D'INGESTION - ENTRER POUMONS ET CAUSE DES DOMMAGES. YEUX : PEUT IRRITER LES YEUX. LA PEAU - PEUT ÊTRE NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU. PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU. |                       |
| SIGNES ET SYMPTÔMES DE ..... L'EXPOSITION      | DÉPRESSION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL, L'EXPOSITION PROLONGÉE OU RÉPÉTÉE PEUT CAUSER, NARCOSE, IRRITATION DE LA PEAU. UNE SUREXPOSITION PEUT ENTRAÎNER DES EFFETS HÉPATIQUES BÉNINS ET RÉVERSIBLES. ASPIRATION PEUT ENTRAÎNER, UN ŒDÈME PULMONAIRE, PNEUMONIE.                                                                                                                                   |                       |

**SECTION 12: DONNEES ECOLOGIQUES**

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ..... FACILEMENT BIODÉGRADABLE.  
 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION..... AUCUNE BIOACCUMULATION N'EST À PRÉVOIR.  
 TOXICITÉ..... LC50 - PIMEPHALES PROMELAS (boule) - 9 640,00 mg/l - 96 h - (IPA). CE50 - DAPHNIA MAGNA (puce d'eau) - 5 102,00 mg/l - 24h - (IPA).  
 MOBILITÉ DANS LE SOL..... SE DISSOUT DANS L'EAU. SI LE PRODUIT ENTRE DANS LE SOL, UN OU PLUSIEURS CONSTITUANTS SERONT OU PEUVENT ÊTRE MOBILE ET PEUVENT CONTAMINER LES EAUX SOUTERRAINES.  
 AUTRES EFFETS NOCIFS..... AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.

**SECTION 13: DONNEES SUR L'ELIMINATION DU PRODUIT**

MÉTHODES D'ÉLIMINATION :..... INCINÉRATION, Y COMPRIS LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS DANS DES INSTALLATIONS AUTORISÉES CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION LOCALE, ÉTAT OU PROVINCIALE ET FÉDÉRALE.  
 EMBALLAGE :..... DISPOSER DE COMME UN PRODUIT NON UTILISÉ.

**SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

#4096: BIEN DE CONSOMMATION

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION**

CLASSIFICATION SIMDUT..... BIEN DE CONSOMMATION  
HPR CONFORMITÉ..... CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE DE L'HPR ET LA  
FDS CONTIENT TOUTES LES INFORMATIONS REQUISES PAR L'HPR.

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

INSCRITES À L'INVENTAIRE TSCA-  
N.AV.=NOT DISPONIBLE  
RÉPARÉ PAR..... LES ENTREPRISES KLEEN-FLO TUMBLER LIMITÉE  
DATE DE PRÉPARATION..... FEV 21/2017